



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX



S'abonner aux infos du SNT

Agents territoriaux : la maladie ne doit pas être une sanction

Chères collègues, chers collègues,

Depuis le 26 février 2025, être malade coûte plus cher : la rémunération en congé maladie ordinaire passe à 90 %, y compris pour les primes et indemnités.

C'est une décision injuste et illégale, qui dépasse ce que prévoyait la loi.

Le SNT ne laisse pas passer !

Depuis le 23 mai 2025, un recours est déposé au Conseil d'État contre des décrets injustes qui réduisent vos revenus en cas de maladie par la Fédération CFE-CGC des services publics. A l'unissons, nous contestons l'irrégularité juridique de ces décrets et demandons leur annulation.

Que vous soyez cadres A : en haut de l'organigramme, mais sans filet, cadres B : pivot des équipes, toujours plus sous pression ou cadre C : les mains et la voix du service public de proximité :



- ✚ Vous êtes soumis à des conditions de travail pénibles,
- ✚ Vous êtes la première ligne du service au public,
- ✚ Vos missions, bien que souvent invisibles pour les usagers, sont essentielles,
- ✚ Vos marges de manœuvre s'effondrent, vos charges explosent, votre salaire stagne,
- ✚ Et maintenant, la maladie vous coûte.

Le SNT se positionne pour une reconnaissance à la hauteur de vos responsabilités, la juste protection de votre engagement quotidien et la dignité des métiers essentiels.

Nos revendications :

- ✚ L'annulation des décrets injustes ;
- ✚ La reconnaissance du caractère vital des missions de terrain ;
- ✚ Le refus que la maladie devienne un facteur de précarité.

Catégorie A, B ou C, vous êtes indispensables au bon fonctionnement des services publics locaux. Vous n'êtes pas responsables de votre maladie, vous n'avez pas à en payer le prix.

« La maladie ne doit jamais être un déclassement. La loyauté ne doit pas se payer par la précarité. Aucun impératif budgétaire ne saurait justifier que la maladie devienne un motif de sanction financière pour vous qui, avec dévouement et discrétion, prenez soin de nos enfants, de nos familles et de notre cadre de vie ».



Béatrice BARRAU, Présidente du SNT.



Ensemble, plus forts,
plus entendus

Faites le choix du SNT :
un syndicat engagé, solidaire et déterminé

